

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 80009 Numéro SIREN : 434 087 540 Nom ou dénomination : A B P

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2018 sous le numéro de dépôt 7179

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.B.P.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>6 rue des Berthières 21700 ARCENANT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>4 3 4 0 8 7 5 4 0 0 0 1 0</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>	
		POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	
	Frais de développement*	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 416
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	3 183 450
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières*	BH	
TOTAL (II)		BJ	3 187 866
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commande	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	
	Autres créances (3)	BZ	408 046
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement	CD	
(dont actions propres :)			
Disponibilités	CF	152 761	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)*		CH	
	TOTAL (III)	CJ	560 807
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF *		CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 748 673
		1A	2 650
			3 746 023
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :



N° 10938*20

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.B.P.

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 117 000.....)	DA	117 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	347 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	11 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 710 000
	Report à nouveau	DH	527
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 943
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 224 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	287 657
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	230 477
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 720
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	521 853
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 746 023
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	379 265
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.P.										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	2 750			FB				FC	2 750		
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF			
			services *	FG				FH				FI			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	2 750			FK				FL	2 750		
	Production stockée *									FM					
	Production immobilisée *									FN					
	Subventions d'exploitation									FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP					
	Autres Produits (1) (11)									FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	2 750			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									FS	1 458				
	Variation de stock (marchandises) *									FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	5 693				
	Impôts, taxes et versements assimilés *									FX	275				
	Salaires et traitements *									FY					
	Charges sociales (10)									FZ	953				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	294			
			- dotations aux provisions								GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD				
	Autres charges (12)									GE	1				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	8 673			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	-5 923				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)			GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)			GI	57 883				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ	99 600				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	47				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM					
	Différences positives de change									GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO					
	Total des produits financiers (V)										GP	99 647			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	7 402				
	Différences négatives de change									GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT					
Total des charges financières (VI)										GU	7 402				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	92 245				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	28 438				

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.B.P.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-9 505
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	102 397
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	64 454
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	37 943
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	953
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	953	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 3 746 023,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 37 942,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE COMPTABLE

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	4 416		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal. gén., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 183 450		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	3 183 450		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 187 866		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			4 416	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 183 450	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			3 183 450	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 187 866	

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 355	294		2 650
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL		2 355	294		2 650

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. <								

ANNEXE COMPTABLE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
N.T.T.S - 0 Rue Appert 21700 NUIITS ST GEORGES - 353454820	300 000	533 021	99,60	235 775
EXCEPTION'AILE - 0 6 rue des Berthières 21700 ARCENANT - 5	50 000		99,00	-68 147
ANEMA - 0 6 rue des Berthières 21700 ARCENANT - 511395535	10 000		98,00	51 229
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE COMPTABLE

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du ca détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
N.T.T.S - 0 Rue Appert 21700 NUITS ST GEORGES - 353454820	300 000	533 021	99,60	3 133 750	3 133 750	178 506		5 489 228	235 775	99 600
EXCEPTIONAILE - 0 6 rue des Berthières 21700 ARCENANT - 538392820	50 000		99,00	49 500	49 500	161 954		11 555	-68 147	
ANEMA - 0 6 rue des Berthières 21700 ARCENANT - 511395535	10 000		98,00	4 616	1 966				51 229	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	50 494	50 494	
	Etat & autres	972	972	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	356 580	356 580	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTALS		408 046	408 046	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE COMPTABLE

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	4
TOTAL	4

ANNEXE COMPTABLE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	117,00	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	117,00	1 000,00

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		287 657	145 068	142 588	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 720	3 720		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		230 477	230 477		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		521 853	379 265	142 588	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	233 445			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

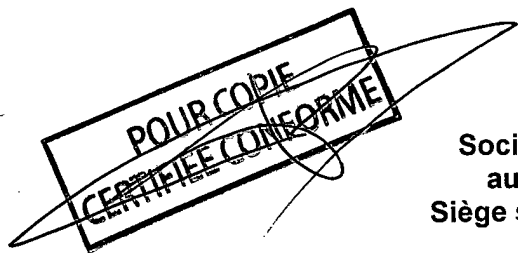
CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 070
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 720
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	8 790

ANNEXE COMPTABLE

ENGAGEMENTS DONNÉS

Nantissement des actions N.T.T.S. au profit des Banques en garantie du remboursement des Emprunts



A B P
Société à responsabilité limitée
au capital de 117 000 euros
Siège social : 6, Rue des Berthières
21700 ARCENANT
DIJON 434 087 540

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 942,93 euros de la manière suivante :

"Report à nouveau créditeur"	526,96 euros
+ Bénéfice de l'exercice	37 942,93 euros
Résultat à affecter	<u>38 469,89 euros</u>
Distribution de dividendes aux associés, (soit 170,94 euros par part)	20 000,00 euros
Au compte "Autres réserves" qui s'élève désormais à 2 728 000 euros	18 000,00 euros
Le solde	469,89 euros
en totalité au compte "Report à nouveau créditeur"	

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

.../...

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, est nul.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée rappelle le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à l'abattement légal :

EXERCICE	DIVIDENDE TOTAL	ELIGIBLE A L'ABATTEMENT 40 %
- au 31/12/2016	75 056	oui
- au 31/12/2015	40 014	oui
- au 31/12/2014	50 076	oui

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La gérance

